

Discours sur le budget 2014

Afin de satisfaire à une exigence de la loi 427, je me dois de présenter, quatre semaines avant l'adoption du budget, un rapport sur les états financiers de l'année antérieure, de la situation de l'année courante et des prévisions de l'année à venir pour notre municipalité.

Au 31 décembre 2012, les états financiers indiquent que les actifs financiers nets de la municipalité sont établis à 937 532,00\$ comparativement à 872 568,00\$ au 31 décembre 2011 soit une augmentation de l'actif de 64 964,00\$ pour un passif de 1 650 900,00\$ comparativement 1 816 300,00\$ au 31 décembre 2011. Le surplus accumulé au 31 décembre 2012 était de 736 016,00\$ tel que présenté par notre firme comptable.

Durant l'année 2013, selon les rapports de contrôle budgétaire présentés régulièrement à la table du conseil, il nous est permis de dire que les prévisions des dépenses et des recettes pour l'année seront respectées.

En 2013, grâce à la subvention de la taxe d'accise, nous avons refait une partie de l'avenue de l'Aqueduc; les travaux majeurs de cette rue étaient le remplacement des conduites d'aqueduc, d'égouts et le pavage. Dans les rangs, nous avons changé des ponceaux et refait un kilomètre de pavage dans le rang Lafontaine, un demi kilomètre dans les rangs Taché Est et Ouest. Le nettoyage des fossés, l'épandage du calcium et des voyages de gravier ont été effectués à différents endroits sur le territoire de notre municipalité.

En 2014, nous n'avons pas de travaux majeurs de prévus. Nous attendons de connaître le montant de la subvention que l'on recevra pour les quatre prochaines années pour déterminer le travail qui sera effectué selon les exigences du Ministère des Affaires Municipales. Des travaux de nettoyage de fossé, de rapiécage, débroussaillage dans les rangs se feront comme à chaque année. Nous commencerons à réparer une partie des chemins non verbalisés dans le rang Terrebonne et du rang Taché Est.

Depuis 8 ans que je suis en fonction au poste de la Mairie, je peux vous confirmer que la situation financière de votre municipalité est en très bonne santé. Tous les membres du conseil ont comme but principal de bien administrer et gérer les dépenses au meilleur coût possible tout en fournissant à chaque citoyen des services et une qualité de vie acceptable en tenant compte des moyens financiers de chacun.

Céline Avoine, maire.